

## “Démarches en ligne”

### Un nouveau portail de services pour les habitants



La Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de l'accès à l'information et aux services pour les habitants. C'est pourquoi elles se sont engagées dans la dématérialisation de certains services proposés aux usagers qui préféreraient réaliser leurs démarches en ligne et en dehors des horaires d'ouverture.

Toutes ces démarches restent bien évidemment accessibles physiquement, l'objectif étant d'étendre l'offre d'accès aux services publics en encourageant son intermodalité (accueil guichet ou téléphonique, correspondance postale ou numérique, connexion à la plateforme).

#### Un « guichet unique »

Accessible via le [site web de la Ville](#), le nouveau portail « Démarches en ligne » permet à tous les habitants qui le désirent, de réaliser en toute simplicité leurs démarches d'État Civil. Demande d'acte de naissance, de carte d'identité, recensement, élections... Au total, une quinzaine de démarches peut se faire en ligne. Pour certaines, la totalité de l'opération peut être réalisée à distance (demande d'acte de naissance, ...). Pour d'autres, qui nécessitent la prise d'empreintes pour l'exemple du passeport ou de la carte d'identité, il est possible de préparer sa demande et d'obtenir un rendez-vous pour la finaliser.

Le déploiement progressif de ce nouvel outil à d'autres services est en cours.

#### En pratique

Le portail est accessible en ligne <https://www.espace-citoyens.net/alencon/> notamment via le site d'Alençon. L'utilisateur peut se créer un compte, soit avec ses identifiants France Connect qu'il utilise déjà dans ses démarches de Préfecture ou de sécurité sociale par exemple, soit via la plateforme directement. Le compte lui permet de suivre toutes les démarches effectuées et leur statut en temps réel. La plateforme est d'ores et déjà utilisée par les agents d'État Civil de la Mairie d'Alençon qui l'utilisent pour les prises de RDV.

#### Renseignements : Service État Civil

Tél. : 02 33 32 41 87 – [service.etat.civil@ville-alencon.fr](mailto:service.etat.civil@ville-alencon.fr)

[www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)

[www.espace-citoyens.net/alencon/](https://www.espace-citoyens.net/alencon/)